

Appel à candidatures – Déclic psy

Nous recherchons

Des psychologues clinicien-ne-s partenaires pour assurer des séances en téléconsultation (visio) pour le dispositif de ligne de soutien psychologique « [Déclic psy](#) » de **Partenamut**.

Qui sommes-nous ?

Le Centre d'Initiatives et d'Actions Santé (abrégé **CIAS**) est une asbl, liée à la Mutualité libre **Partenamut**, ayant pour mission d'aider les personnes à résoudre certaines difficultés de la vie quotidienne en matière de santé et de droits sociaux par la mise en place d'une offre de services, de produits, de technologies et d'accompagnement humain.

Le **CIAS** est actif dans l'innovation de ces solutions et porteur de différents projets précurseurs dans le domaine. Il est agréé par l'AVIQ pour ses activités d'aménagement du domicile et il dispose également d'une expérience en gestion de projets à vocation sociale et santé (Soutien aux aidants proches, Achat et location de matériel, Aides matérielles à l'Inclusion...) et d'une équipe dédiée pour les conduire.

Ce que nous voulons

Attachée à s'engager comme partenaire de ses membres du côté de la santé, **Partenamut** fait évoluer un avantage de son assurance complémentaire. Depuis le 1^{er} janvier 2026, un service baptisé [Déclic psy](#) propose aux membres le droit à un cycle de 3 séances de psychothérapie en téléconsultation visio. Ce afin d'encourager les personnes à s'engager plus facilement et en confiance dans une prise en charge professionnelle et humaine de leurs besoins en santé mentale.

Après 6 mois d'existence, Déclic Psy c'est déjà :

- 30 psychologues cliniciens indépendant partenaires ;
- 900 séances réalisées ;
- 460 membres pris en charge
- un taux de satisfaction de 94% (CSAT basée sur un échantillon de 12% des utilisateurs)

Afin de perpétuer la qualité de ce service, **Partenamut** souhaite consolider le réseau Déclic psy avec des nouveaux partenaires psychologues expérimentés et motivés pour d'une part répondre à la croissance attendue de la demande (estimée à environ 2100 séances sur l'année 2027) mais également à participer à la consolidation du service dans le temps.

Partenamut a confié au **CIAS** la charge d'assurer la sélection, la formation et la gestion de ce réseau avec pour finalité de comprendre la demande et orienter vers les solutions.

Ce que nous attendons de vous

- Assurer pour les membres de Partenamut des séances de psychothérapie d'une heure en téléconsultation visio (cycle de 3 séances maximum par membre demandeur selon un cahier des charges défini).
- Participer aux interventions organisées à partir de 2026 et durant l'année 2027.

Ce que nous vous offrons

- ✓ Un apport de patientèle facilité grâce à un service conçu par Partenamut comme attractif et accessible et soutenu par une campagne de communication dédiée
- ✓ Une rémunération de 70€ par séance réalisée
- ✓ La possibilité de participer activement, en interventions, à un projet fondateur et mobilisateur pour Partenamut
- ✓ Une formation complète au cadre d'intervention en cycle court et à la téléconsultation dispensée par un acteur académique
- ✓ L'assurance d'une continuité fluide dans l'exercice de votre profession via un accès gratuit à l'ensemble des fonctionnalités « membres » de notre plateforme partenaire.

Nos conditions pour une sélection en qualité

Les conditions minimums requises pour postuler

- Disposer d'un Master en sciences psychologiques à finalité psychologie clinique et psychopathologie
- Prouver, au moyen des éléments de preuves sous-mentionnés, les qualités suivantes :
 - Statut d'Indépendant à titre principal ou complémentaire (n° BCE faisant foi)
 - Autorisé à exercer (n° de Visa d'autorisation)
 - Agréé par la Commission des Psychologues (n° Compsy faisant foi)
- Disposer d'une expérience professionnelle clinique en consultation de minimum 3 ans
- D'être pleinement actif sur, ou disposé à utiliser une plateforme de planification de rendez-vous médicaux en ligne
- Être disponible le 22 octobre 2026 pour une journée de formation au dispositif en présentiel à Bruxelles

Les atouts que nous valorisons

- Expérience professionnelle avec un public « jeune » entre 18 et 35 ans (atout important)
- Expérience de téléconsultation (capacité d'écoute active et de soutien à distance dans un cadre virtuel – atout important)
- Capacité d'exercer en néerlandais et/ou en anglais (atout)
- Formation en psychothérapie de 3e cycle
- Formation de psychologue de 1ère ligne
- Formation aux thérapies brèves
- Bonne connaissance du réseau de santé mentale au niveau local et régional. Une connaissance particulière du tissu bruxellois constitue un sérieux atout.
- Capacité à proposer des plages horaires en début de soirée (de 18h à 20h) et/ou le weekend

Compétences attendues

- Confidentialité et respect des règles éthiques
- Autonomie
- Communication écrite et orale aisée
- Aisance relationnelle et esprit de participation active

Comment postuler ?

➔ Remplir le formulaire de candidature disponible [ICI](#) (moins de 5 min de remplissage)

Date limite de réception des candidatures : 24/08/2026

N.B : L'objectif de l'appel étant la constitution d'un pool de professionnels, le **CIAS** se réserve le droit d'analyser les candidatures en continu selon arrivage et de fixer des entretiens de sélection avant la date de clôture de l'appel.

Déroulé de la sélection

- Publication de l'appel à candidature : mi-juillet 2026
- Screening des candidatures (CV + annexes) : en continu après publication
- Invitation des candidats validés aux entretiens de sélection : en continu après publication
- Jury, sélection finale et communication aux candidats retenus : début octobre 2026
- Formation et onboarding technique : le 22 octobre 2026

Plus d'informations :

Martin Neys

Health Project Manager

martin.neys@cias-rw.be

